



Observer pour mieux pâturer

Note Patur'RA

Un réseau régional pour faciliter vos décisions

Note N°2 – semaine 12 – lundi 17 mars 2014

La Chapelle de Mardore 650M

Somme de t° : 275°
Mise à l'herbe le 07/03/14

Villechenève-670M

Somme de t° : 310°
Hauteur d'herbe dans les parcelles : 4,1 cm
Mise à l'herbe le 17/03/14

St pierre la palud- 400 M

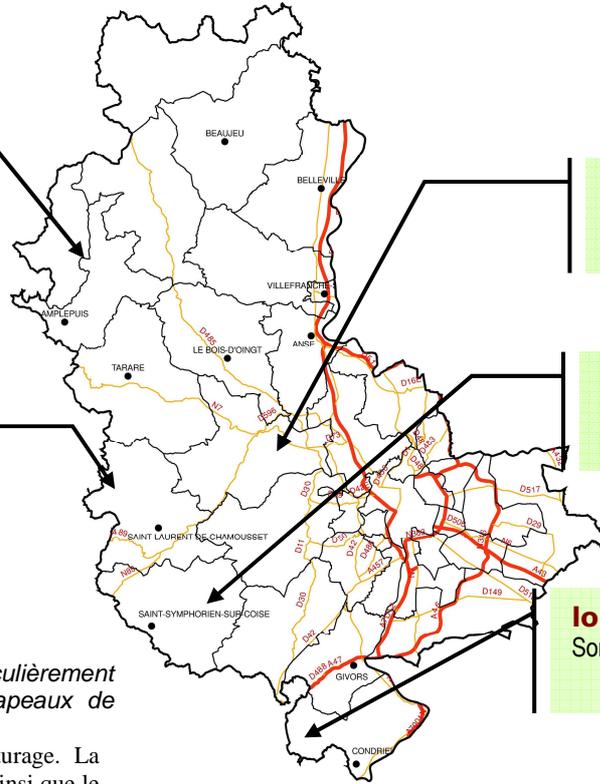
Somme de t° : 340°
Mise à l'herbe le 05/03/14

St Martin en Haut 750 M

Somme de t° : 280°
Hauteur d'herbe dans les parcelles : 4,7cm

longes -400 M

Somme de t° : 350°



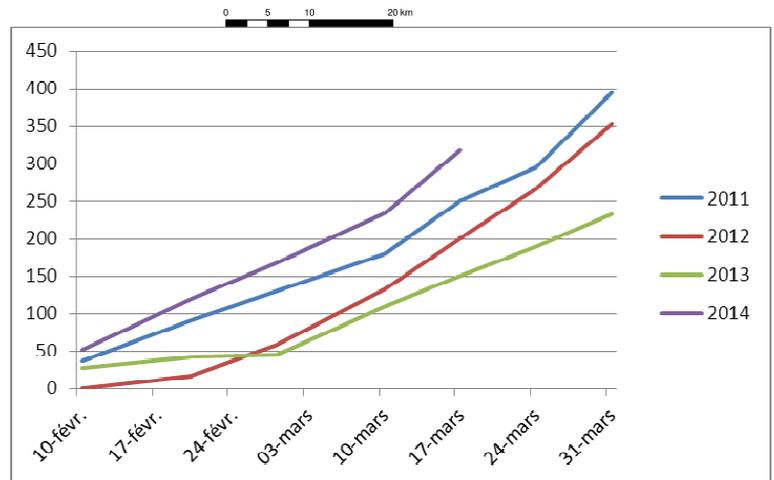
Avec 10 jours d'avance sur 2011 (année particulièrement précoce), l'année 2014 démarre sur les chapeaux de roues en termes de température.

Il est encore temps de prévoir sa saison de pâturage. La surface, le nombre de parcelles, le sens de rotation ainsi que le chargement et la complémentation ou non à l'auge sont autant de facteurs à étudier pour faire coïncider la croissance de l'herbe aux besoins des animaux. Dans les prairies bien exploitées cet automne, la hauteur d'herbe dans les parcelles au printemps est un bon outil de prédiction de la future pousse. Lorsque la mise à l'herbe est très précoce (<4cm) la croissance risque d'être pénalisée. A l'inverse, si elle est trop tardive (>7cm), la pousse devient difficilement exploitable.

Coteaux du lyonnais, plateau de Condrieu, plaine de Lyon et val de Saône : La somme de température a dépassé cette semaine les 300°C. Avec les conditions de portance, la mise à l'herbe doit se réaliser sur la plupart des exploitations. Le temps de présence des animaux à la pâture conditionne la quantité d'herbe ingérée. Dans un premier temps, la ration à l'auge doit rester identique. Par la suite, en ration mélangée, on baissera petit à petit le nombre de rations. En ration « classique », c'est la part d'ensilage d'herbe que l'on fera varier.

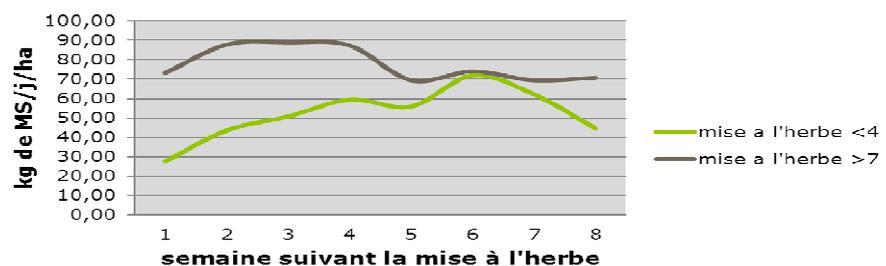
Monts du lyonnais, monts du beaujolais : Les 250°C de cumul sont atteints sur la majorité des secteurs. La pousse n'est pas au rendez-vous sur toutes les exploitations mais les conditions de mise à l'herbe sont réunies. Profitez des beaux après-midi pour sortir les animaux quelques heures.

Entretien des prairies : Le passage de la herse à prairies bas son plein. D'après plusieurs expérimentations nationales, son intérêt est très limité. Réservez ce travail seulement sur les parcelles ou morceaux de parcelles touchés par les taupinières ou sur lesquels vous avez épandu dernièrement de la matière organique.



Evolution des sommes de température en base 0-18°

croissance en fonction de la hauteur d'herbe à la mise à l'herbe



Contact

Mickaël COQUARD

Port : 06 89 12 55 72

Mail : mickaelcoquard@cmre.fr

Note technique hebdomadaire - IPNS

SPEL - 18 Avenue des Monts d'Or
69890 LA TOUR DE SALVAGNY

Maison de l'élevage

